



Bonjour

Bobigny

GRAND PARIS



Plaisirs estivaux



© Stéphanie de Boutray

Atelier d'écriture

Plusieurs Bobyniens ont participé, samedi 1^{er} août, à la première des quatre séances de l'atelier d'écriture proposé cet été par l'écrivaine Lucie Vérot à la bibliothèque Elsa-Triolet. Après des lectures de textes, l'autrice de théâtre amène chaque participant à écrire autour de la thématique de ses paysages intérieurs.



© David Sarrauton

Ciné enfance

La tradition veut que la petite souris rende visite la nuit aux enfants qui ont perdu leurs dents. Mais, dans *Ernest et Célestine*, un dessin animé inspiré de la série de livres illustrés pour la jeunesse de l'illustratrice belge Gabrielle Vincent, la petite souris s'associe à l'ours pour voler les dents des petits. Histoire projetée aux enfants des centres de loisirs maternels, le 23 juillet salle Pablo-Neruda.



© David Sarrauton

Fête des jardins balbyniens

Les Jardins partagés de Paul-Éluard ont organisé une petite fête sur la dalle à l'occasion de l'installation d'un troisième composteur de quartier par l'association Activille, le 5 août dernier. Les enfants ont pu participer à cette journée festive émaillée de petits jeux, comme un "Qui est-ce ?" géant sur les plantes et les fruits.



© David Sarrauton

Concert flottant

Embarquée sur un petit bateau, la fanfare des Balkans Haïdouti Orkestar a vogué en musique, ce dimanche 26 juillet, de La Villette jusqu'au parc de la Bergère. Depuis les berges du canal de l'Ourcq, passants et promeneurs ont pu apprécier de concert gratuit et flottant programmée dans le cadre de l'Été du canal. À Bobigny, la fanfare a marqué une halte musicale à hauteur de la passerelle piétonne Pierre-Simon-Girard.



© David Sarrauton

Vol au-dessus de Bobigny 2

L'événement est aussi rare que spectaculaire! Un hélicoptère en vol stationnaire au-dessus du centre commercial.

La scène se déroulait dimanche 26 juillet, au matin.

L'hélicoptère est venu soulever le système de climatisation du McDonald's. Un matériel pesant plus de 2,5 tonnes que le restaurant récupère avant la démolition de Bobigny 2, dans le cadre du projet Cœur de ville.

Bonjour Bobigny

9, rue du , 93 000 Bobigny + Tél. : 014160 7800 + Courriel : bonjour.bobigny@ville-bobigny.fr + Contacter un journaliste : prenom.nom@ville-bobigny.fr + Rédactrice en chef Clémentine Makangila-Lebo + Rédacteur en chef adjoint Karim Nasri (7805) + Secrétaire de rédaction Nicolas Chalandon (7801) + Direction artistique Annie Arnal (7808) + Rédacteurs Sébastien Chamois (7807), Frédérique Pelletier (7803) + Photographes Stéphanie de Boutray, Sylla Grinberg, Henri Perrot, David Sarrauton + Secrétariat Salette Antonio + A collaboré à ce numéro Daniel Georges + Directeur de la publication M. le maire de Bobigny + Diffusion (014160 7800) + Impression YDprint + *Bonjour Bobigny* est tiré à 23000 exemplaires sur papier à la norme PEFC.

DISPARITION

Gisèle Halimi, une très grande dame de la cause des femmes

HOMMAGE



En 2006, Gisèle Halimi est venue débattre au Magic Cinéma après la projection du film *Le procès de Bobigny*, dans lequel Anouk Grinberg (à gauche) joue le rôle de l'avocate.

Décédée le 28 juillet dernier, l'avocate Gisèle Halimi est une grande figure du féminisme français, à l'instar de Simone de Beauvoir et Simone Veil. Son principal fait d'armes fut le procès de Bobigny, en novembre 1972, étape cruciale vers la légalisation de l'avortement en 1975.

SON NOM ET SES COMBATS POUR LE DROIT DES FEMMES sont intimement liés à notre ville. L'avocate Gisèle Halimi, rendue célèbre par le procès de Marie-Claire à Bobigny, est décédée mardi 28 juillet à l'âge de 93 ans. En 1972, Zeiza Gisèle Élise Taïeb (son nom de jeune fille) s'engage en effet à défendre Michèle Chevalier, modeste employée de la RATP, accusée d'avoir aidé sa fille de 16 ans à avorter. Violée par un lycéen en 1971, Marie-Claire Chevalier était tombée enceinte et avait demandé à sa mère de lui trouver une avorteuse, à une époque où la loi française interdisait cet acte depuis 1920... Gisèle Halimi saisit l'occasion de ce procès devant le tribunal de Bobigny pour en faire un manifeste contre une « loi scélérate » et, plus largement, pour le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Militante tenace et intransigeante, elle avait auparavant signé le « Manifeste des 343 » qui revendiquent le droit à avorter, avant de lancer en juillet 1971 le mouvement « Choisir la cause des femmes » avec les intellectuels Simone de Beauvoir et Jean Rostand. Elle s'était déjà fait connaître, à partir de 1960, en prenant la défense de la militante du FLN algérien Djamilia Boupacha, torturée et violée en détention par des soldats français. Soutenue par nombre d'associations féministes au moment du procès de Bobigny, Gisèle Halimi, en fine tacticienne, fait défiler à la barre des personnalités scientifiques et littéraires qui viennent dénoncer ce « procès d'un autre âge ». L'inépuisable ferrailleuse fait mouche lorsqu'elle interroge un professeur de médecine, père de six enfants et fervent catholique, lequel assure qu'il aurait aidé la jeune Marie-Claire à avorter si elle le lui avait demandé...

Une plaidoirie historique

Sa plaidoirie, méthodique et pleine d'empathie, fait date dans la conquête de l'égalité des droits : « Je ressens avec une plénitude jamais connue à ce jour un parfait accord entre mon métier qui est de plaider, qui est de défendre, et ma condition de femme », déclare-t-elle en préambule. Le 8 novembre 1972, Marie-Claire est finalement relaxée et sa mère condamnée à une peine avec sursis. Mais surtout, le procès historique de Bobigny crée en quelques semaines un mouvement d'opinion irréversible et sera une étape cruciale vers la légalisation de l'avortement en 1975 (loi Veil). Par la suite, l'histoire entre Gisèle Halimi et Bobigny n'a cessé de se conjuguer au féminin, singulièrement. En 2001, la native de La Goulette en

Tunisie se rend ainsi à la cité administrative n° 2 pour rencontrer des lycéens de Jean-Renoir (Bondy) qui avaient travaillé sur la place des femmes dans la société française. Deux ans après, elle est du grand rassemblement dans les rues de Bobigny lors de la Marche européenne pour les droits des femmes. Ce 12 novembre 2003, plus de 4 500 personnes se retrouvent devant le tribunal pour écouter le discours de l'avocate. « Nous sommes ici devant le lieu historique d'un procès historique, fait par les femmes et gagné par elles, affirme alors Gisèle Halimi. Plus que le droit à l'avortement, nous avons pu dire que nous ne sommes pas seulement un corps, mais aussi une sensibilité, une intelligence, une responsabilité. » En 2006, elle est de retour en terre balbynienne à l'occasion de la projection du film *Le procès de Bobigny* au Magic Cinéma. Elle y débat de la condition féminine en compagnie d'Anouk Grinberg qui interprète le rôle de l'avocate franco-tunisienne. Juste retour des choses, la Ville inaugure en février 2013 une rue qui porte son nom dans le quartier Karl-Marx. « C'est une grande émotion d'être fêtée de son vivant », assure Gisèle Halimi, y voyant « un encouragement pour les générations qui viennent à tracer elles aussi un chemin ».

À l'occasion de ses obsèques le 6 août dernier, le maire de Bobigny, Abdel Sadi, a tenu à saluer « la grande figure féministe qu'elle représentait (...), une femme engagée dans tous les combats pour la liberté, notamment contre le colonialisme ». Au regard du lien historique entre Gisèle Halimi et Bobigny, la ville lui rendra un hommage appuyé à l'automne, pour que ses combats et ses valeurs vivent concrètement et que les luttes pour l'égalité continuent à travers les nouvelles générations.

Nicolas Chalandon

★ Retrouvez sur bobigny.fr le numéro spécial de *Bonjour Bobigny* publié en 2012 et consacré au procès de Bobigny à l'occasion des 40 ans de cet événement.



En février 2013, était inaugurée la rue Gisèle Halimi dans le quartier Karl-Marx en présence de la célèbre militante (au centre).

© Stéphanie de Bourlay

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE.

Dans les coulisses du chantier de la géothermie

C'est un chantier impressionnant baptisé « Généo » qui a pris place en bordure du parc de La Bergère. On y puise l'eau naturellement présente sous terre pour chauffer à terme 60 % des logements et bâtiments administratifs de Bobigny. Une visite était organisée le 24 juillet.

ON POURRAIT PRESQUE SE CROIRE AU TEXAS!

À cause du derrick qui s'élance vers le ciel comme ceux des puits de pétrole aux États-Unis. Mais ici, en lisière du parc de La Bergère, l'immense tige qui perce la terre va chercher de l'eau chaude (61 °C) à plus de 1600 mètres dans la couche aquifère baptisée « le Dogger ». Ce chantier de géothermie piloté par le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (Sipperec) est, au contraire de l'or noir, une source d'énergie verte. « Nous pompons l'eau chaude naturellement présente dans le sous-sol de la Terre avec un puits produc-

teur qui alimentera ensuite la chaufferie de Bobigny, puis fournira 60 % du réseau de chauffage urbain. Nous creusons en parallèle un deuxième puits pour réinjecter l'eau utilisée refroidie », développe Remy Hourret, le chef du projet Généo, ingénieur à la Sipperec, devant le nouveau maire de Bobigny et un parterre de visiteurs. Le projet signé en juin 2019 avec Drancy permettra à terme d'alimenter 20 000 logements et bâtiments administratifs (12 000 à Bobigny) tout en luttant contre les dérèglements climatiques. « 30 000 tonnes de CO₂ en moins seront émises chaque année. Ce qui équivaut à la production de près

de 16 000 véhicules par an », poursuit Rémy Hourret. Ce chantier d'une ampleur jamais égalée avec ces deux doubles puits (pompage + réinjection) couvrira 30 km de réseaux répartis sur Bobigny et Drancy. L'arrivée du chauffage dans les habitations est prévue pour le premier trimestre 2021 sur une grosse partie du centre-ville, un peu à l'Abreuvoir, puis dans un second temps à Drancy. La loi relative à la transition énergétique, qui prévoit d'atteindre la neutralité carbone en 2050, incite les collectivités territoriales à laisser de côté les énergies fossiles (pétrole, gaz) au profit des énergies renou-

velables, moins polluantes. « La géothermie permettra de stabiliser les charges de chauffage. Si le gaz n'est pas cher en ce moment, il est malgré tout soumis aux aléas commerciaux et géopolitiques », ajoute Rémy Hourret. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) finance ainsi 16,9 millions d'euros sur les 70,5 millions d'euros d'investissement prévus (50 millions pour le Sipperec + 4 M€ pour la Région). Et un taux de TVA à 5,5 % s'appliquera sur les factures. En attendant, les travaux de forage proprement dits se poursuivent jusqu'à fin septembre.

Frédérique Pelletier



Le maire Abdel Sadi et son premier adjoint José Moury lors d'une visite du chantier de géothermie.



© Stéphanie de Boutray



© Stéphanie de Boutray



Forum des associations

Cette année, le Forum des associations se tiendra samedi 5 septembre de 11 h à 18 h dans les jardins de l'hôtel de ville. Une plage horaire plus large que d'habitude pour permettre de se restaurer sur place. Il s'agit d'en faire un événement festif proche de la Fête de la ville, qui n'a malheureusement pas pu se dérouler au printemps dernier pour cause de Covid-19. Une cinquantaine d'associations devraient être présentes, réunies autour du thème de la solidarité. Au menu : des démonstrations sportives et artistiques ainsi que des animations pour les enfants. Un moment convivial dans le respect des règles sanitaires.

Commémoration

La commémoration de la Libération de Paris et de Bobigny se déroulera samedi 29 août. Au programme : fleurissement de la stèle du résistant Gaston Crépin (10 h 15), cérémonie au cimetière musulman (10 h 45), recueillement au cimetière communal (monument aux morts et carré militaire) ponctué par un dépôt de gerbes sur le parvis de l'hôtel de ville.

★ Départ en car à 10 heures place Rabin-Arafat.

Inscriptions périscolaires

Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2020 et de faciliter les démarches administratives, l'inscription aux activités périscolaires 2020-2021 sera automatique. Le déplacement en mairie n'est plus nécessaire pour la restauration scolaire en maternelle et en élémentaire, les garderies du matin et du soir, l'étude dirigée, l'accueil de loisirs élémentaire du soir et les centres de loisirs du mercredi. La Ville suspend ainsi l'application de la réservation concernant les activités périscolaires et extrascolaires. S'agissant des centres de loisirs pendant les vacances scolaires, l'inscription préalable reste néanmoins obligatoire.

★ Renseignements auprès du service relations avec les usagers, 1er étage de l'Hôtel de ville au 01 41 60 93 93.

Des moutons dans la ville !

Dans le cadre de ses activités d'élevage et de pâturage en parcours, un membre de la coopérative des "Bergers urbains" va passer avec une douzaine de moutons dans les rues de Bobigny le samedi 15 août de 10 h à 19 h, avec départ et arrivée au parc de La Bergère. Les animaux feront une halte devant les différents Ehpad et établissements pour personnes en situation de handicap. Une action qui se déroule dans le cadre du "Bel été solidaire" du conseil départemental du 93.

Sport et solidarité

Rencontrer les habitants et contribuer à une pratique sportive intergénérationnelle. Ce sont les objectifs de la caravane sportive et solidaire qui sillonne la Seine-Saint-Denis cet été. Organisée par la FSGT, en partenariat avec le conseil départemental, la caravane s'est arrêtée jeudi 23 juillet à Hector-Berlioz pour des activités physiques et artistiques au pied des tours.



Une soixantaine d'habitants des résidences de la rue Carnot sont venus évoquer leur expérience face au nouveau chantier qui a démarré près de chez eux.

RUE CARNOT/PAUL-VAILLANT-COUTURIER

Réunion publique sur la résidence étudiante

De nombreux habitants se sont rassemblés dans la cour de la rue Carnot, mardi 28 juillet, pour une rencontre publique autour d'un nouveau projet de résidence étudiante.

ÉTONNÉS ET ANGOISSÉS, une soixantaine d'habitants des résidences de la rue Carnot sont venus évoquer leur expérience face au nouveau chantier qui a démarré près de chez eux. Un projet de construction d'une résidence étudiante situé sur l'ancien immeuble de La Poste au 198, avenue Paul-Vaillant-Couturier, que beaucoup ont en effet découvert avec le début des travaux. « Je peux vous dire que c'est un stress énorme quand, soudainement, un immeuble près de chez vous s'écroule sans que vous ne le sachiez », confie notamment l'une des habitantes. C'est la mairie qui a pris l'initiative d'organiser une rencontre publique le mardi 28 juillet entre les riverains et des représentants des promoteurs Kaufman &

Broad et Europe Expansions. « Nous avons été alertés par les habitants sur cette absence totale de concertation, signale le premier adjoint au maire, José Moury. Nous prenons l'engagement ferme que ce ne sera plus le cas sur toutes les nouvelles opérations. »

Architecte et promoteurs ont détaillé le projet de 272 logements d'une réalisation qui se veut végétalisée, et se sont étonnés que plusieurs riverains n'aient pas reçu la visite de l'expert indépendant, qui doit rencontrer l'ensemble des habitants afin d'établir un référentiel préventif avant le début des travaux. Un calendrier a été donné avec une livraison prévue en septembre 2022. Un comité de riverains doit se constituer et une rencontre avec les responsables du chantier est programmée en octobre prochain. D'autre part, une boîte aux lettres et une adresse mail* sont à disposition des habitants pour d'éventuelles remarques.

Sébastien Chamois

*bobigny-pvc@hetb.com

★ Plus d'informations sur ce projet de résidence étudiante sur www.europe-expansion.com

Masque obligatoire dans les marchés

En raison de l'aggravation de la situation épidémiologique en Île-de-France, les autorités sanitaires recommandent d'imposer le port du masque dans les espaces publics ouverts à forte concentration de population. À Bobigny, le port du masque est ainsi devenu obligatoire dans les marchés et brocantes depuis le 10 août. Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette mesure, des actions de prévention seront menées par l'ARS dans les zones identifiées afin de rappeler les recommandations sanitaires.



© David Sarraute



L'ALBUM DES VACANCES

Plaisirs d'été

SITUATION SANITAIRE OBLIGE, l'Été balbynien n'a pas pu se déployer dans les jardins de l'hôtel de ville avec ses grands bassins de baignade, comme les autres années. Mais la Ville a fait le maximum pour que petits et grands puissent passer de vrais moments de détente et de loisirs. De nombreuses animations (jeux d'eau, jeux sportifs, ateliers cuisine et smoothie) ont ainsi été mises en place jusqu'au 14 août dans trois groupes scolaires de la ville : Paul-Éluard, Auguste-Delaune

et Romain-Rolland. Le service culturel est venu sur place pour proposer à plusieurs reprises un atelier de maquillage et une initiation au cirque suivis d'un spectacle très apprécié des petits. La ludothèque est également passée dans les trois « bases de loisirs » pour que les enfants puissent s'adonner aux jeux de plateau et jeux sur tablette. Les adultes ont quant à eux pu profiter des quartiers d'été avec des transats et des magazines à feuilleter sur place.





Dans les centres de loisirs, au-delà des sorties et activités habituelles, des petites piscines ont été montées afin de divertir et rafraîchir les enfants. Et les mini-séjours à Thierceville (5-7 ans) et Saint-Ménoux (8-12 ans) ont permis aux jeunes Balbyniens de prendre un bon bol d'air mérité après le difficile confinement du printemps. Les familles n'ont pas été en reste avec divers séjours de quatre journées au même endroit. Sans oublier le ciné en plein air pour tous au centre-ville, au Grand quadrilatère et à l'Abreuvoir. De quoi passer des vacances mémorables !

Nicolas Chalandon

Photos: Stéphanie de Boutray,
David Sarrauton
et Henri Perrot



En 1974, Bobigny 2...

Le centre commercial Bobigny 2 vit ses dernières heures. Créé en 1974, ce bâtiment de près de 100 000 m², dont 18 000 m² de commerces, avait à l'époque été conçu pour relier l'Hôtel de ville, construit la même année, et la préfecture inaugurée en 1971 par Georges Pompidou. Les anciens et les nostalgiques se souviennent de ce nouvel espace de consommation où l'on pouvait trouver de nombreuses enseignes variées. L'histoire de chaque Balbignyien est liée à la galerie marchande. À tel point que l'on sait de quelle génération on est selon que l'on appelle le supermarché du centre "Mammouth", "Super Pakbo", "Atac" ou "Les halles d'Auchan". Giga, Fabio Lucci, la Foir'fouille, Etam, Camaïeu, Bagastore, Score Game, Célio ont également fait partie de la cinquantaine de magasins que se remémorent souvent les habitants. D'autres évoquent le Vidéofutur de l'époque des VHS ou, comme Alain, habitant de Bobigny de 1984 à 2018, l'Auberge des deux provinces et ses fameuses « patates aux lards » qui faisaient la renommée du restaurant. Lieu de passage et de vie, de nombreuses animations et opérations se sont déroulées au sein du centre. Comme en 1990 avec la sortie de la Sega Megadrive, ou lors de la séance de dédicace de Serge Blanco et Philippe Sella, deux des plus célèbres rugbymen des années 1980... De son côté, Yannick, ancienne employée de la préfecture, se rappelle l'ouverture d'Ikéo en 1981, qu'elle « avait faite avec ses collègues ». Un moment historique puisque c'était le premier Ikéo de France qui venait de s'installer à Bobigny... **S. C.**



© Stéphanie de Brulley

Deux voies mènent à Rome

Les trésors ne manquent pas sur le chantier de fouilles du stade de La Motte. Les archéologues viennent de mettre au jour une plaque de serrure servant probablement à fermer un coffre romain. L'objet est actuellement en quarantaine pour cause de Covid-19, avant d'être envoyé pour une étude plus poussée au centre d'archéologie du conseil départemental à Épinay-sur-Seine. Il daterait du I^{er} ou II^e siècle. Fin mai, l'équipe a également dégagé un puits antique étonnement bien conservé. Dont elle espère atteindre le fond incessamment sous peu. « Il est peu profond parce que nous sommes dans un lieu qui était un ancien marais. Le quartier de la Vache-à-l'Aïse s'appelle ainsi du fait des paysans qui laissaient leurs vaches paître dans un endroit très verdoyant », s'amuse le responsable du site, Alexandre Michel.

L'archéologue est également très enthousiaste de la découverte d'une grande voie romaine (15 m sur 7 m) le long de laquelle étaient édifiés des bâtiments. « Nous avons trouvé des fondations qui datent de 2 000 ans, commente Alexandre Michel. Sur cette voie de circulation empierrée, on a trouvé des traces d'ornières de charrettes, des clous de chaussures, des pièces de monnaie et une bague. »

Une autre voie plus petite, que les archéologues sont en train de fouiller en ce moment, apparaît également. Fait rare en Seine-Saint-Denis, une partie de « l'artère » romaine sera visible par tous, une fois le complexe handisport construit. Comme il s'agit de fouilles préventives, le chantier doit être fini fin décembre. Il reste encore à creuser de 20 à 30 cm plus bas pour remonter l'histoire au temps des Gaulois. **Frédérique Pelletier**



© DR

Été du canal

Port de loisirs et ciné en plein air

Lieu de vie, de détente et de fête en plein air au bord de l'eau, le port de loisirs éphémère de l'Été du Canal est de retour pour la cinquième année consécutive au parc de La Bergère. Jusqu'au 30 août, il est animé tous les week-ends à partir de 13h autour d'une offre de restauration, bar, animations ludiques et pédagogiques, bals, DJ-sets, concerts... Si certaines animations sont payantes, de nombreux ateliers gratuits sont proposés chaque week-end par des acteurs de l'économie sociale et solidaire autour des thématiques du jardinage, de la cuisine, du bricolage, du réemploi, du street-art, etc. (inscription obligatoire sur exploireparis.com).

Par ailleurs, il est possible de louer des vélos auprès de l'association balbignienne Libres et gonflé(E)s tous les dimanches de 14h à 18h. Impossible de citer ici le riche programme* à découvrir sur les installations conçues par les architectes de Bellastock, mais aussi en dehors de Bobigny

puisque le port de loisirs s'inscrit dans le festival départemental de l'Été du canal, qui se déroule au bassin de La Villette, sur et le long du canal de l'Ourcq, et sur le canal de Saint-Denis. Un parcours à découvrir en navettes fluviales ou lors de concerts flottants, grande nouveauté de la saison où musiciens, DJ's et chanteurs joueront depuis la terrasse d'un bateau. Prochains rendez-vous le 23 août avec le DJ-set de Bandes de filles, et le 29 août avec Sequenza 9.3, concert à huit voix.

Pour ceux qui préféreraient se faire une petite toile, l'association Ciné « H » All propose trois séances gratuites de cinéma en plein air, suivies d'une présentation du film par des intervenants : *L'ascension*, lundi 17 août à l'école Édouard-Vaillant ; *Banlieusards*, mercredi 19 août à l'école Paul-Éluard ; *La vie scolaire*, vendredi 21 août à l'école Marcel-Cachin. L'accueil du public est prévu à 21h.

Sébastien Chamois



© David Serranthon

*Programme détaillé sur www.tourisme93.com/ete-du-canal